



TITRES PAR SERIES DU PUY-DE-DÔME

Dimanche 21 janvier 2024 à partir de 10 h

Au complexe sportif

29 route de Marsat

63530 VOLVIC

Les titres de champion du Puy-de-Dôme par séries seront décernés dans les tableaux suivants :

- 3^{ème} série Messieurs
- 4^{ème} série Messieurs
- 5^{ème} série Messieurs
- 4^{ème} série Dames
- 5^{ème} série Dames

Tableau 3^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 9 à 16 inclus (inférieur à 1700 points et supérieur ou égal à 900 points).

De plus, dans ce tableau, un certain nombre de joueurs (vainqueur, finaliste, ½ finalistes, ¼ finalistes et plus si nécessaire) entreront dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du championnat du Puy-de-Dôme qui se disputera **le samedi 2 mars 2024**.

Le nombre de joueurs retenus sera connu avant le début de ce tableau 3^{ème} série et les joueurs qualifiés pour la journée des titres seront prévenus sur place.

Tableau 4^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 12 (inférieur à 1300 points)

Tableau 4^{ème} Série Dames :

Ouvert à toutes les joueuses classées de 6 à 9 (inférieur à 1000 points et supérieur ou égal à 600 points)

Tableau 5^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 8 (inférieur à 900 points)

Tableau 5^{ème} Série Dames :

Ouvert à toutes les joueuses classées de 5 à 6 (inférieur à 700 points)

Pour les tableaux 4^{ème} Série, 5^{ème} Série Messieurs et Dames, le premier tour se fera par poules de 3 (élimination directe ensuite). La formule sera définie en fonction du nombre d'inscrits.

Pour le tableau 3^{ème} Série, le premier tour se fera par poules de 3 ou de 4 et ensuite classement intégral pour les meilleurs en fonction du nombre d'inscrits dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du 7 janvier 2023.

Le placement dans les tableaux sera en fonction du nombre de points licence figurant sur la licence de la 2^{ème} phase.